
MINUTES

March 13, 2012 – 10:00 a.m.
The Council
20 Bay Street, Suite 1600, Toronto

UNION:

Co-Chair, Florry Foster
Richard Belleau
Rod Bemister
Rasho Donchev
Marg Rae
Michael Culkeen, OPSEU Staff Negotiator

MANAGEMENT:

Co-Chair, Gerry Barker (Algonquin)
Lianne Ley (Cambrian)
Nicole Perreault (Niagara)
Rick Webb (Sault)
Erin Holl (Council)
Cathy Viviano (Council)

PROCÈS-VERBAL

Le 13 mars 2012 – 10 h
Le Conseil
20, rue Bay, bureau 1600, Toronto

SYNDICAT :

Florry Foster, coprésidente
Richard Belleau
Rod Bemister
Rasho Donchev
Marg Rae
Michael Culkeen, négociateur au SEFPO

EMPLOYEUR :

Gerry Barker, coprésident (Algonquin)
Lianne Ley (Cambrian)
Nicole Perreault (Niagara)
Rick Webb (Sault)
Erin Holl (Le Conseil)
Cathy Viviano (Le Conseil)

The Union chaired the meeting.

Management stated there is an expectation that no recording of conversations at meetings will occur unless disclosed at the beginning of the meeting.

The Union agreed.

1. APPROVAL OF THE PREVIOUS MINUTES

The Minutes of November 18, 2011 were signed by the parties.

The Minutes of January 19, 2012 were approved for translation with amendments.

2. BUSINESS ARISING

a) Annual Surveys

As per the Union's request, the Minutes will reflect when the annual surveys are sent to the colleges:

Annual FT Staffing (includes I/O) – October
Annual PT Staffing – October

Le syndicat préside la réunion.

L'employeur déclare qu'il s'attend à ce que les conversations qui ont lieu pendant les réunions du comité ne soient pas enregistrées à moins que le comité en soit informé au début de la réunion.

Le syndicat est d'accord avec cela.

1. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2011 est signé par les parties.

Le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2012 est adopté, avec modifications, aux fins de traduction.

2. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a) Sondages annuels

À la demande du syndicat, le procès-verbal indiquera quand les sondages annuels sont distribués aux collègues :

Recensement annuel- t. plein (y compris I/P) : octobre
Recensement annuel- t. partiel : octobre

Article 14/15 Survey - April

The Union acknowledged receipt of the completed Article 14/15 survey reports. The Union stated they are concerned that Collège Boréal's Employment Stability Fund is not gathering interest. The Union will contact the local president.

Management reported that the annual FT survey results will be available April 24th and the PT survey results will be available May 29th.

b) Equivalency/Education/Experience

The Union asked Management to provide examples of the in-house practices the colleges are using. Management recommended that the Union request information regarding employment stability practices from their locals. The Union reiterated their position that EERC should find other ways to establish equivalencies. Management indicated that they were not agreeable to establishing a central practice. Further, Management requested the Union bring forward specific examples to demonstrate where there is an issue with current College practices.

c) Electronic Documents

The Union requested Management forward the Agenda electronically prior to EERC meetings in order to make any amendments. Management indicated that they prefer to maintain the current practice of discussing amendments to the Agenda at the beginning of each meeting and subsequently tabled item #3a.

d) Tuition Reimbursement

Management distributed an updated summary of tuition reimbursement policies. The Union requested they receive electronic copies of the individual college policies. Management will send the information they have collected.

e) Smoking Cessation/Weight Loss

Management distributed material collected regarding smoking cessation and weight loss programs and provided a brief overview of the

Sondage sur les articles 14 et 15 : avril

Le syndicat dit avoir reçu les rapports complets relatifs au sondage sur les articles 14 et 15. Le syndicat se dit inquiet du fait que le Fonds de stabilisation de l'emploi du Collège Boréal ne rapporte pas d'intérêt. Le syndicat communiquera avec le président de la section locale.

L'employeur indique que les résultats du recensement annuel sur les effectifs à temps plein seront disponibles le 24 avril et ceux sur les effectifs à temps partiel le 29 mai.

b) Équivalences/Éducation/Expérience

Le syndicat demande à l'employeur de fournir des exemples de pratiques internes utilisées par les collèges. L'employeur recommande que le syndicat demande les renseignements sur les pratiques en matière de stabilité d'emploi à ses sections locales. Le syndicat réitère sa position à l'effet que le CREE devrait trouver d'autres moyens d'établir des équivalences. L'employeur indique qu'il n'est pas d'accord avec l'établissement d'une pratique globale. De plus, l'employeur demande au syndicat d'apporter des exemples précis qui démontrent qu'il y a un problème avec les pratiques actuelles des collèges.

c) Version électronique des documents

Le syndicat demande à l'employeur de lui faire parvenir une version électronique de l'ordre du jour avant les réunions du CREE pour qu'il puisse y apporter des modifications. L'employeur indique qu'il préfère maintenir la pratique actuelle selon laquelle les modifications apportées à l'ordre du jour sont discutées au début de la réunion et il dépose le point de discussion 3 a).

d) Droits de scolarité

L'employeur distribue un sommaire à jour des politiques des collèges en matière de remboursement des droits de scolarité. Le syndicat demande qu'on lui fasse parvenir une version électronique des politiques de chaque collège. L'employeur enverra les renseignements qu'il a recueillis.

e) Lutte contre le tabagisme/Amaigrissement

L'employeur distribue les documents qu'il a recueillis sur les programmes de lutte contre le tabagisme et d'amaigrissement et il en fait un bref survol.

information provided. Management reported that several colleges are exploring an EAP consortium with Morneau Shepell, which includes the above services.

f) Printing of Collective Agreement

Management reported they have received one bid to print the collective agreement from Fleming College. The Union reported that Fanshawe College intended to submit a bid and will follow up with their printing department.

Management reported that it has been brought to their attention there is an inconsistency in the language of 14.5.4.4.2 between the French and English collective agreements. In order to correct this for the printing of the new collective agreement, Council will provide the amended French language for OPSEU's review.

g) Meeting Schedule

The Union reported they have discussed Management's proposal that OPSEU pay for union caucus time the day before an EERC meeting. The Union believes the current practice established in 2003 should be maintained, i.e. leave with pay is granted the day of the meeting and the day before to allow the Union to caucus to avoid incurring overtime costs. OPSEU would continue to pay for all travel, hotel and meal expenses incurred by their members and would reimburse the colleges for 50% of all pay during the leave as per Article 5.1.2.

Following discussion, Management agreed to continue this practice.

h) Less Than 12 Months – access to benefits during layoff

Management reported that confirmation is required from the Canada Revenue Agency that there would be no impact to Employment Insurance benefits or personal taxes should an employee opt to continue benefits during the layoff period. A draft letter has been prepared by Council's lawyer for review with OPSEU's legal counsel.

L'employeur indique que plusieurs collèges explorent la possibilité de former un consortium avec Morneau Shepell pour les PAE, lesquels comprendraient les services mentionnés ci-dessus.

f) Impression de la convention collective

L'employeur indique qu'il a reçu une réponse à l'appel d'offres pour l'impression de la convention collective du collège Fleming. Le syndicat indique que Fanshawe avait l'intention de soumettre une proposition et il fera un suivi auprès du service d'impression du collège.

L'employeur dit avoir été informé que le libellé de 14.5.4.4.2 ne concordait pas entre les versions française et anglaise de la convention collective. Afin de corriger la version imprimée de la convention collective, le Conseil fournira un texte révisé de la version française au SEFPO pour qu'il puisse l'examiner.

g) Calendrier des réunions

Le syndicat dit avoir discuté de la proposition de l'employeur visant à ce que le SEFPO rembourse les collèges pour le jour du caucus syndical précédant la réunion du CREE. Le syndicat croit que la pratique actuelle, établie en 2003, devrait être maintenue, c.-à-d. que le congé avec rémunération est accordé pour le jour de la réunion et le jour précédant la réunion pour permettre au syndicat de tenir un caucus et ainsi éviter le coût des heures supplémentaires. Le SEFPO continuerait d'assumer tous les frais de transport, d'hôtel et de repas engagés par ses membres et rembourserait aux collèges 50 % du salaire intégral versé pour les congés visés par l'alinéa 5.1.2.

Après discussion, l'employeur convient de maintenir cette pratique.

h) Postes de moins de 12 mois – Participation aux garanties pendant la mise à pied

L'employeur indique qu'une confirmation doit être obtenue auprès de l'Agence du revenu du Canada pour préciser que la décision d'un employé de maintenir ses garanties pendant la période de sa mise à pied n'aurait aucun impact sur ses prestations d'a.-e. ou son impôt personnel. Le conseiller juridique du Conseil a préparé une ébauche de lettre qui sera examinée avec le conseiller juridique du SEFPO.

i) Reference Manual for EERC

Management distributed copies of past EERC joint recommendations for review. The Union suggested copies of relevant D memos also be reviewed for inclusion in the manual. Management will provide copies at the next meeting.

j) JIC – Referrals to EERC

The Union requested a copy of the referral process EERC agreed to in September 2009. Management will re-circulate this document.

k) Human Resources Steering Committee

The Union acknowledged receipt of the Human Resources Steering Committee member names and requested they be reflected in the minutes:

Lise Bourgeois – La Cité
Fred Gibbons – Northern
Bob Gillett - Algonquin
Rob MacIsaac – Mohawk
Maureen Piercy – Loyalist
Howard Rundle – Fanshawe
Brian Tamblyn – Georgian
John Tibbits – Conestoga
Chris Whitaker – St. Lawrence

3. NEW BUSINESS

a) Format of EERC Agenda/Minutes

Management proposed EERC begin to add "Approval of the Agenda" to the Agenda and Minutes in order to capture any changes made to the Agenda at the beginning of meetings. Management also proposed the Minutes identify any action items and the party responsible for the action. The Union agreed. Therefore, the new format will begin with the April 2012 Minutes.

4. NEXT MEETING(S)

The following meeting schedule was confirmed with a 10:00 a.m. start:

April 24, 2012
May 29, 2012

i) Manuel de référence du CREE

L'employeur distribue une copie des recommandations conjointes prises antérieurement par le CREE pour étude. En outre, le syndicat propose d'examiner les Notes D pertinentes en vue de leur inclusion dans le manuel. L'employeur fournira une copie de ces notes à la prochaine réunion.

j) CMA / Renvois au CREE

Le syndicat demande d'obtenir une copie du processus de renvoi convenu par le CREE en septembre 2009. L'employeur fera circuler à nouveau ce document.

k) Comité directeur des ressources humaines

Le syndicat accuse réception de la liste des membres du Comité directeur des ressources humaines et demande que le nom de ces membres soient inscrits aux présentes :

Lise Bourgeois – La Cité
Fred Gibbons – Northern
Bob Gillett - Algonquin
Rob MacIsaac – Mohawk
Maureen Piercy – Loyalist
Howard Rundle – Fanshawe
Brian Tamblyn – Georgian
John Tibbits – Conestoga
Chris Whitaker – St. Lawrence

3. QUESTIONS COURANTES

a) Format de l'ordre du jour et du procès-verbal du CREE

L'employeur suggère que le point « Adoption de l'ordre du jour » soit dorénavant ajouté à l'ordre du jour et au procès-verbal des réunions du CREE afin de saisir les modifications apportées à l'ordre du jour au début des réunions. L'employeur suggère aussi que le procès-verbal fasse état des mesures de suivi requises et identifie la parties responsable d'assurer ces suivis. Le syndicat est d'accord et le procès-verbal de la réunion du 22 avril tiendra compte du nouveau format.

4. PROCHAINES RÉUNIONS

Le calendrier des prochaines réunions, qui débiteront à 10 h, est établi comme suit :

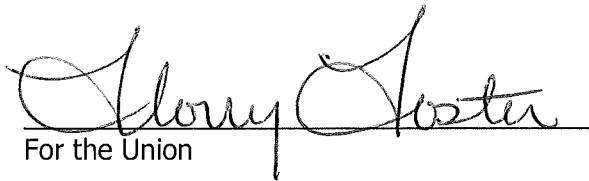
Le 24 avril 2012
Le 29 mai 2012

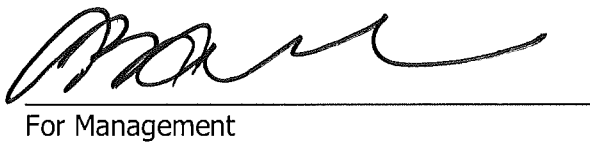
September 25, 2012

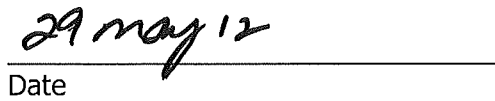
Le 25 septembre 2012

Meeting adjourned at 12:10 p.m.

La séance est levée à 12 h 10.


For the Union


For Management


Date

